

**L'écho
Des
Chignotins**



Automne – Hiver 2014

N° 43

Le mot du Maire.



La fin d'année est proche, et 2014 ne restera pas dans les annales, à part pour nos viticulteurs qui se sont réjouis de cette vendange sublime aussi bien en qualité qu'en quantité grâce à une arrière-saison de toute beauté. À part cela, le moral n'est pas au beau fixe, en particulier sur le plan social et économique.

À notre niveau la fusion intercommunautaire n'aura pas été bénéfique pour notre commune, notamment avec la reprise de l'emprunt de la Roseraie ainsi que l'éclairage public qui revient à notre charge. Malgré tout le conseil a décidé de ne pas augmenter la fiscalité, alors que la communauté de communes a, quant à elle, été obligée de majorer la pression fiscale au vue des différentes compétences reprises.

Comme quoi la mutualisation (c'est le mot à la mode !) n'est pas toujours une bonne chose.

Par ailleurs, nous sommes avertis que la DGF pour nos communes doit baisser de 30 pour cent en trois ans, ce qui, vous vous en doutez n'est pas réjouissant pour élaborer nos budgets.

Ces restrictions budgétaires nous invitant à la prudence et à la diminution des dépenses générales, nous avons décidé de réduire l'achat des sapins de Noël. Ainsi, seule la place sera décorée, et les décorations lumineuses seront mises en place dans la traversée du village.

L'autre point primordial reste le devenir de notre école maternelle. En effet, l'an dernier nous étions avertis par l'Inspection Académique que les effectifs de nos trois sections étaient insuffisantes - disons que nous étions en sursis. Le maintien avait donc été décidé malgré tout.

Malheureusement, il semblerait que pour la rentrée 2014/2015, nos effectifs soient encore en régression, impliquant une fermeture de notre école. Avec seulement 14 enfants inscrits, il est donc fort probable que les enfants soient dirigés vers les écoles de Ludès ou de Rilby. Une rencontre sera organisée entre les parents et l'Inspection Académique dans les prochains jours.

J'en ai fini avec les mauvaises nouvelles.

Notre nouvelle équipe d'élus travaille d'arrache-pied sur les différents projets décidés lors de nos premières réunions, et multiplie les rendez-vous avec les entreprises et artisans afin d'orienter les travaux dans les meilleurs conditions et aux meilleurs prix. J'espère que malgré la restriction budgétaire imposée par notre gouvernement, nous ne serons pas obligé de trancher dans l'élaboration de ces projets.

Concernant le secrétariat de mairie, Karen De Baets nous ayant quitté pour une autre commune convenant mieux à son emploi du temps et à son organisation familiale, a été remplacée par Mlle Marie-Anne Auffret, que vous connaissez puisqu'elle a déjà effectué des remplacements dans notre commune. Par contre n'étant présente que deux jours et demie par semaine, les heures d'ouverture au public ont été modifiées.

Il me reste à remercier les nombreuses personnes présentes le jour du 11 novembre, nous réalisons ainsi que le devoir de mémoire n'est pas oublié.

Je tiens également à remercier Mr Gérard Dumont pour toutes ces années passées comme représentant des Anciens combattants en tant que porte drapeau, et je félicite Mr Guy Gerlier pour la reprise de cette fonction.

Je vous souhaite à tous de joyeuses fêtes

Claude DOREAU

Conseil Municipal du 14 Avril 2014

Nombre de présents : 14

Excusé: Mr. GUY (procuration à Mr DOREAU)

Secrétaire élu: Mme MAXIMY

• Délibérations :

➤ Fixation du nombre de membres au conseil d'administration du CCAS et désignation des membres du bureau

4 membres élus par le conseil

4 membres nommés par le Maire

Elus à l'unanimité : Mme COQUET Annie, Mme DANCHIN Danièle, Mr GUY Vincent, Mr LASSALLE Franck

Sont nommés membres du CCAS hors conseil : Mme RAFFLIN Dominique, Mme VATEL Annie, Mme LEPITRE Christine, Mme HUVET Marie Claude

➤ Propositions en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs

Le conseil municipal décide de proposer les noms des 12 membres titulaires et 12 membres suppléants, afin de permettre la nomination par le directeur des services fiscaux de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants.

	Titulaires	Suppléants
Personnes domiciliées dans la commune	1- DOREAU Claude 2- DERUE Patrice 3- COQUET Annie 4- DANCHIN Danièle 5- CATTIER Jean-Jacques 6- GOUNEL Arnaud 7- HUVET Daniel 8- DUMON Corinne 9- LASSALLE Franck 10- VALENTIN Laurent	1- RAFFLIN Corinne 2- MAXIMY Delphine 3- PICARD Alain 4- LEPITRE Jean-Pierre 5- TIXIER Benoît 6- DUMANGIN Laurent 7- LEFER Bénédicte 8- LASSALLE Virginie 9- COSSY Laurent 10- NAUDET Jean-Claude
Personnes non domiciliées dans la commune	11- JANISSON Franck 12- GUY Vincent	11- CATTIER Jean-Louis 12- TIXIER Michel

➤ Fixation des indemnités de fonction du maire et des adjoints

- Les indemnités du maire M Claude DOREAU au taux maximal soit 31 % de l'indice 1015

- Les indemnités des adjoints Mme COQUET – Mr DERUE et Mme DANCHIN au taux maximal soit 8.25 % de l'indice 1015

➤ **Délégation au Maire de certaines attributions du Conseil Municipal**

Le Maire expose que les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales donnent au conseil municipal la possibilité de déléguer au maire pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée.

Il invite à examiner s'il convient de faire application de ce texte, après en avoir donné lecture.

Afin de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le conseil municipal décide de donner au maire les délégations prévues par l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, alinéas: **(1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12)(14) (15)(16) (17) (18) (19) (20) (22) (21)**

➤ **Concours du receveur municipal attribution d'indemnité**

Le conseil Municipal décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an et de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaire de 30.49€.

➤ **Cadeau naissance Mme DEBAETS**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'offrir un cadeau de naissance pour la secrétaire de mairie Mme DEBAETS : le Conseil Municipal accepte cette proposition.

➤ **Contrat secrétaire journées élections municipales**

Le Conseil Municipal décide Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint administratif de 1ère classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de **2 jours, les dimanches 23 et 30 mars 2014**

➤ **Subventions 2014**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes au titre de l'année 2014 :

TITULAIRES	MONTANT
Comité des fêtes	2000.00€
École de Musique	500.00€
Amicale des Pompiers	800.00€
Confrérie Saint-Vincent	250.00€
Anciens Combattants	250.00€
TOTAL	3800.00€

➤ **Taux contributions directes 2014**

Le Conseil Municipal décide de ne pas changer les taux de contributions :

Taxes	Taux 2014
Taxe d'habitation	16.36
Taxe foncière (bâti)	13.23
Taxe foncière (non bâti)	15.17
CFE	9.89

➤ **Modification des statuts du syndicat de la Cuche**

Après décision du comité syndical de la Cuche (délibération 201402/05 en date du 24 février 2014), de modifier l'article 3 des statuts du Syndicat Mixte de réalisation du fond de la Cuche afin que la commune de Ludes soit représentée par 2 délégués et de supprimer le siège du délégué représentant la CCVMR.

➤ **Reversement d'une partie de l'excédent du budget de l'eau à la CCVCMR**

Suite à la création de la CCVCMR au 1^{er}/01/2014, et dans la mesure où cet établissement génère la compétence assainissement il convient de lui transférer une partie de l'excédent du budget de l'eau 2014, soit une somme de 35 000.00€

➤ **Décision modificative n°1 Budget M49**

Suite au transfert d'une partie de l'excédent à la CCVCMR, il est nécessaire de procéder à une décision modificative afin de prévoir des crédits budgétaires au chapitre 678.

Il convient donc de virer la somme de 35 000.00€ du compte 6152 (chapitre 011) au compte 678.

• **Compte-rendu des réunions et des commissions :**

- **Compte-rendu de la commission Voirie par Mme Coquet :**

Changement des tuyaux de plomb

PAVE : pour 2015 tout doit être accessible.

- **Commission Bâtiment par Madame DANCHIN:**

Travaux en cours sur le logement cours des écoles : dans les délais.

• **Divers**

- Fête de Chigny le 1^{er} dimanche de juin

- Brocante le 1^{er} dimanche de mai

- Rue des Pissottes : Monsieur Frissard à touché son chèque.

Conseil Municipal du 14 Mai 2014

Nombre de présents : 14

Excusé: Mr. GOUNEL (procuration à Mr JANISSON)

Secrétaire élu : Mr GUY

• **Délibérations :**

➤ **Modification Désignation des délégués du syndicat de la Cuche**

Délégué titulaire: Mr DOREAU Claude,

Délégué suppléant: Mr GOUNEL Arnaud

➤ **Fixation du montant des attributions de délégation au Maire**

-la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts dans la limite de **5 000.00 €** ;

- la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de **5 000.00 €**

- les décisions budgétaires modificatives de transfert de compte à compte dans la limite de **5 000.00 €**

• **Compte-rendu des réunions et des commissions :**

- **Compte-rendu de la dernière réunion d'interco par M. Doreau**

- **commission Voirie par Mme Coquet :**

- Travaux en cours de finition rue des Pissottes (Revoir panneaux zone 20 qui est trop petit)
- Réfection prévue du monument aux morts

- Commission Bâtiment par Mme Danchin:

- Travaux en cours sur le logement cours des écoles: plaques noires à revoir avec l'architecte
- Éclairage église: présentation du devis (économie d'énergie et remise en état).
- Projet de création d'une boulangerie et point multiservice (demandes de subventions demandées + diagnostics amiante et plomb en cours de réalisation) : une étude du projet va être réalisée par la commission finance.

- Commission sources -Bois Communaux- eaux potable :

- Élagage du Lac : devis en attente.
- Élagage voirie proximité propriété Frissard : envoyer lettre à Mr Frissard (A/R) et engager la procédure.
- **Divers**
 - Convocation CCAS pour déterminer le montant de la subvention à verser à l'ADMR
 - Formation des élus : Mr Huvet et Mr Guy souhaitent s'inscrire à la formation Budget
 - Devis feu d'artifice : deux devis à étudier par Mr Gounel
Devis balayage des rues : 2 devis (Edivert et Travaux Publics) le conseil décide de choisir l'Entreprise Edivert pour un montant de 588.00€
 - Sente des Grands Jardins : Suite à la demande d'achat d'un riverain, les autres riverains ne sont pas intéressés pour acheter une partie de la Sente (attendre réponse de Mme Bourin)
 - Commission finances : achat d'un ordinateur portable
 - Restauration d'un tableau de l'église offerte par l'atelier de réparation des œuvres d'art
 - Demande prêt de salle des fêtes pour atelier vannerie + broderie (atelier) : proposition de la salle bleue.
 - Le Maire propose au Conseil de nommer la salle des fêtes « L'espace Jean GUY »
 - Plaque commémorative Marcel MEURISSE : réfléchir à un endroit
 - Fleurissement samedi 17 mai : rendez-vous à 8h30

Conseil Municipal du 24 Juin 2014

Nombre de présents : 11

Excusé: Mr LASSALLE (Procuration à Mme DANCHIN)

Mr VALENTIN (Procuration à Mr DOREAU)

Mr DUMONT (Procuration à Mme COQUET)

Secrétaire élu: Mme MAXIMY

• **Délibérations :**

Pose d'une antenne GRDF dans le clocher de l'église pour la télétransmission des relevés de consommation de gaz (13 pour et 1 abstention).

Désignation des délégués des communes forestières : Mr Derue Titulaire, Mr Doreau Suppléant (à l'unanimité).

Nouvelle dénomination du Service «Eau et Assainissement», il devient « Service de l'Eau » (à l'unanimité).

Vente de la Sente des Grands Jardins : Mr Leger peut racheter une partie de la sente (devant chez lui), les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur (à l'unanimité).

Vente de la Sente dit des Garolès : Mr Jullien veut racheter une partie de la sente (devant chez lui), un géomètre sera chargé du bornage, les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur (à l'unanimité).

Devis pour le désamiantage de la future boulangerie : 3 devis ont été reçus, le moins disant est retenu (TPA à Muizon) (à l'unanimité).

- **Compte-rendu des réunions et des commissions :**

- **Commission Voirie par Mme Coquet :**

- Aménagement de la Rue de Rilly dans le but de faire ralentir les véhicules qui circulent trop vite : Places de stationnement Rue de Rilly validée, et devis de T1 Signature validé.
- Un abri de bus est proposé en vue du départ et retour des enfants, des renseignements doivent être pris et une étude réalisée.
- Suite à la réunion de l'École de musique, il est à préciser que les musiciens de Chigny ont une cotisation annuelle moindre du fait que la commune a versé une subvention à celle-ci.
- L'atelier de Vannerie-Broderie aura accès à la salle « Atelier » dès la Toussaint 2014.
- Activité extrascolaire : Refus de la commune pour l'installation d'une micro-crèche car nous possédons déjà 4 assistantes maternelles.

- **Commission sources -Bois Communaux- eaux potable par Mr Derue :**

- L'Affouage 2014 représente 63m3 de bois sur la commune
- La tournée des Sources aura lieu le Vendredi 11 Juillet 2014, l'heure de 15h est à confirmer
- La commune est en attente du rapport de Veolia concernant les fuites d'eau dans le village

- **Commission Finance par Mr Doreau :**

L'ordinateur portable de la commune a été acheté, le transfert des données va être effectué prochainement

- **Commission Ecole par Mr Derue :**

- Les primaires déménageront à Rilly à la rentrée de septembre 2014, on prévoit 19 élèves en maternelle à Chigny à la rentrée
- Le transport scolaire du midi, pour le retour des enfants sur Chigny, reste inchangé par rapport à 2013
- Une cantine sera proposée à Villers avant la garderie à Rilly

- **Commission Bâtiment par Mme Danchin:**

- Le logement de la cour des écoles est bientôt terminé
- Un gros nettoyage des salles des fêtes est à prévoir, aussi la commission doit se réunir pour étudier s'il est nécessaire de prévoir des travaux de rafraîchissement de celles-ci.
- Des devis pour le remplacement de l'éclairage de l'église sont en attente, les travaux intérieurs seront réalisés en premier puis ensuite les travaux extérieurs.
- Remplacement des décorations lumineuses de Noël : Complément d'achat à celui de l'année dernière afin de finaliser la traversée de Chigny (2 abstentions)

- **Compte-rendu de la dernière réunion d'interco par M. Doreau :**

Lecture du précédent compte-rendu de conseil : L'interco a mis en place une taxe de séjour sur les hébergements de tourisme

- **Divers**

- La remise des dictionnaires des enfants de Chigny pour leur passage en 6^{ème} aura lieu le Mardi 1^{er} Juillet à 16h40 à la Salle du Conseil, les conseillers sont invités
- L'Atelier de restauration des œuvres d'art de l'abbaye de Wandrille (Rouen) restaurera gracieusement un tableau de l'église
- La salle des fêtes renommée « Espace Jean Guy », en l'honneur de l'ancien Maire Jean Guy : des devis sont en attente pour le marquage de celle-ci
- Une réflexion est engagée en prévision de l'arrêt d'activité de l'entreprise de maintenance de la commune
- Monsieur Frissard doit élaguer ses arbres qui gênent la circulation

Conseil Municipal du 19 Août 2014

Nombre de présents : 10

Excusés: Mr GUY (Procuration à Mr DERUE)

Mme COQUET (Procuration à Mr DOREAU)

Secrétaire élue : Mme MAXIMY

- **Délibérations :**

Décision Modificative : les sommes prévues sont exactes, il est cependant nécessaire de modifier les comptes prévus, il faut prévoir 9935.82 au compte 2804412 et 4903.36 au compte 28051 au lieu de 14840 au compte 28051 (12 voix pour)

Désignation d'un délégué du Tribunal pour les listes électorales : Mr Picard ne souhaite plus prendre ces fonctions, Mr Derue est désigné pour le remplacer (12 voix pour)

Garantie d'emprunt pour la Résidence la Roseraie : L'ancienne Communauté de Communes était garant pour le prêt contracté par Pluri Habitat, la commune doit donc reprendre la garantie des emprunts en son nom car elle a repris la compétence de la Résidence (12 voix pour)

Décision Modificative : Il est nécessaire d'ajuster le budget afin de régler les travaux en cours (11 voix pour et 1 abstention)

Dépenses de Fonctionnement :

61522 : -57400€ 66111 : +2000€

61523 : -44100€ 6413 : +9000€

6558 : +3000€

Dépenses d'Investissement :

2313 : +48400€

2315 : +5100€

1641 : +35000€

Modification du plafond d'encaissement de la régie salle des fêtes : Il est nécessaire d'augmenter le plafond de la régie salle des fêtes à 2000€ (12 voix pour)

Suppression de la régie Droits de place : Il convient de supprimer la régie Droits de place car elle n'est plus utilisée (12 voix pour)

Déclaration de vacance de poste : Il est nécessaire de faire une déclaration de vacance de poste étant donné le départ de l'actuelle Secrétaire de Mairie (12 voix pour)

- **Compte-rendu des réunions et des commissions :**

- **Commission sources - Bois Communaux - eaux potables - finances par Mr Derue :**

- 3 factures d'eau sont contestées, chaque cas est étudié

- L'ordinateur portable a été acheté, une formation finances est prévue en septembre

- Prévoir l'achat d'un plug pour l'internet de la salle du conseil

- **Commission Bâtiment par Mme Danchin:**

- Des demandes de devis sont en cours pour les réparations de l'éclairage de l'église, ainsi que le rafraichissement de la salle des fêtes

- **Divers**

- La commission finances devra se réunir pour une réflexion sur le futur local pompier

- La tournée des sources devra se faire en septembre, une date est à fixer

- Le logement cour des écoles sera réceptionné le 2 septembre, le tarif de location pourrait être de 650€/mois, une agence immobilière sera contactée pour une estimation plus précise

- La salle des fêtes a été récemment renommée « Espace Jean Guy » et le lettrage va y être apposé demain Mercredi 20 Aout 2014

Conseil Municipal du 25 Septembre 2014

Nombre de présents : 13

Excusés: Mr PICARD (Procuration à Mr GOUNEL)

Mr HUVET (Procuration à Mr DOREAU)

Secrétaire élue : Mr GUY

• Délibérations :

Sortie des biens de l'inventaire : Des biens devenus obsolètes, ne fonctionnant plus ou n'étant plus physiquement à la Mairie sont à sortir de l'actif. Le total de ces biens (principalement des biens informatiques) s'élève à 12045.84€ (voté à l'unanimité).

Fixation du prix de vente des Sentes Communales : La sente dit des Grands Jardin et la Sente dit des Garolès sont estimées par la commune au prix de 70€/m² (voté à l'unanimité)

Ouverture et Fermeture de Poste du Secrétariat de Mairie : Le poste actuel de Secrétaire de Mairie à 31h/semaine sera fermé dès lors que le nouveau poste à 21h/semaine sera créé (Octobre 2014) - Voté à l'unanimité

Nouvelle délibération pour la garantie des emprunts de Plurial (Résidence la Roseraie) : La délibération prise au dernier conseil municipal ne convient pas, il est nécessaire de la reprendre afin que le contenu de celle-ci soit plus précis en vue de la transmission à Plurial puis à la caisse des dépôts et consignations (Voté à l'unanimité).

Admission en non valeur d'une facture d'eau : Suite à un dossier de surendettement déposé et accepté par le Tribunal, il convient d'admettre en non valeur la facture de l'abonné s'élevant à 611.04€ (Voté à l'unanimité)

Compte-rendu des réunions et des commissions :

-Commission Voirie par Mme Coquet:

- A l'avenir pour chaque commission tous les titulaires et tous les suppléants seront convoqués.
- Le département projette d'interdire de tourner à gauche sur la route de Louvois direction Chigny via le CV N°6. La commune a demandé un entretien avec le département afin de proposer une solution alternative pour éviter que les véhicules ne passent obligatoirement par Ludes ou par Rilly. Cet entretien aura lieu le Mercredi 8 Octobre 2014 à 9h30, les membres de la commission seront convoqués.
- Le département a émis un avis défavorable pour notre projet de création de places de stationnement rue de Rilly en vue de faire ralentir les véhicules entrant dans le village, un entretien leur sera demandé.
- La société FME nous a transmis un devis pour l'entretien annuel de l'éclairage public sur la commune, il est étudié.
- La commission voirie prend en charge le suivi des travaux du monument aux morts afin de décharger la commission Bâtiment.
- La sente qui longe la propriété Godet a été refaite et le regard des eaux usées se trouve 40cm en dessous de la route, il est nécessaire de le surélever.
- L'inauguration de l'Espace Jean Guy aura lieu le Vendredi 9 Janvier 2015, date des vœux du Maire

- Commission sources - Bois Communaux - eaux potables - finances par Mr Derue :

- les 3 factures contestées ont été étudiées et solutionnées
- Attention : la Communauté de Commune n'ayant pas encore facturé l'assainissement pour le 1^{er} semestre, il est fort probable que les factures du 1^{er} et 2^{ème} semestre 2014 parviennent aux abonnés dans le même temps que la facture d'eau du 2^{ème} semestre 2014 soit en fin d'année
- La consommation d'eau pendant les vendanges s'élève à 292m³/jour, hors le débit des sources n'est que de 195m³/jour. La commune a donc ouvert l'alimentation en eau de Véolia afin de subvenir aux besoins d'eau du village, ce qui amènera celle-ci à régler une facture d'eau à Veolia d'environ 300 à 400m³, ce qui représente une grosse dépense (qui ne sera pas refacturée aux abonnés).
- La tournée des Sources est fixée au Vendredi 10 octobre 2014 à 13h30, rdv dans le bas du lotissement.

- Une manifestation aura lieu le 11 Novembre 2015 dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre 14/18. Toute personne ayant des idées, ou des documents ou objets peut en avertir la mairie.

Commission - finances par Mr Derue :

- Les futurs travaux voirie, bâtiments et leurs estimations ont été étudiés, une planification est faite en fonction des priorités.

Commission Bâtiment par Mme Danchin:

- Future boulangerie : le devis de Genidem pour le désamiantage. Il faut prévoir de vider cette salle pendant les vacances scolaires. Une réorganisation des classes de l'école dans les locaux est à prévoir.

- Rénovation salle des fêtes 300m2 : Plusieurs types de rénovation ayant été proposés, celle retenue consiste à remettre en peinture la salle et les communs et aspirer les moquettes. La décision définitive devra être prise après la réunion Bâtiment du 9 Octobre 2014.

- Réfection des cloches de l'église : Il est nécessaire de prévoir la réparation des cloches avant la fêlure complète et irrémédiable. Une cloche par an sera renouvelée, en fonction de leur état ; Un devis pour ces réparations sera également demandé à la société Haezebrouck. Il est nécessaire de prévoir la réparation de la fuite du toit de l'église, des couvreurs seront contactés.

- Eclairage de l'Eglise : Il est indispensable de revoir l'éclairage intérieur de l'église, le devis de Champ'Elec est retenu.

- La commune n'envisage pas à ce jour de construire un local technique, cependant les locaux existants sont à l'étude pour que le futur employé communal et les pompiers puissent chacun avoir un local. En effet, l'entreprise Bourin arrêtant son activité fin 2015 il est convenu de prendre un nouvel employé communal. (12 voix pour et 1 abstention)

• **Divers**

- Notre Plan D'Occupation des Sols ne sera plus valable au 31 Décembre 2015, il est donc nécessaire de prévoir la réalisation d'un Plan Local d'urbanisme qui le remplacera, le cout de cette étude pourrait s'élever entre 12000€ et 18000€.

- Le Rallye Monte Carlo Historique passera dans notre commune le Vendredi 30 janvier 2015 entre 19h00 et 21h30.

- La commune valide sa souscription prochaine à la Fondation du patrimoine qui pourrait nous être utile pour la réfection des cloches de l'Eglise

- Les locations de complaisance de la salle des fêtes ne sont pas acceptées, cependant nous en constatons régulièrement. Pour mettre un terme à ces locations de complaisance le conseil municipal décide de demander un « chèque de garantie » de 610€, qui sera encaissé dès lors qu'il y aura une location de complaisance, et ce de manière immédiate et irrévocable. Le règlement et le contrat de location seront modifiés dans ce sens.

- Absence de l'Atsem de l'école de Chigny pour raison exceptionnelle, une personne bénévole pourrait se proposer, des renseignements seront pris quand à la légalité de ce remplacement et ses conditions. Toute personne ayant des idées, ou des documents ou objets peut en avertir la mairie.

**MAIRIE
DE
CHIGNY-LES-ROSES**

**Place Louise Pommery
51500 CHIGNY-LES-ROSES**

Tél.: 03 26 03 42 35

Fax : 03 26 03 48 92

E-mail : mairie@chignylesroses.info

L'0 n°9 à la lettre

**Agissons ensemble
pour protéger l'eau**
Vallée de la Vesle,
entre Mont de Berru
et Montagne de Reims



**Contrat Global de la Vesle Marnaise et Plan Eau, deux démarches
mais un seul objectif : la préservation des ressources en eau !**

Suite à la présence d'herbicides dans les eaux de captage du vignoble, diverses démarches, dont notamment le plan eau et les contrats globaux pour l'eau, ont été mis en place pour protéger les ressources en eau.



Le plan eau, initié par l'interprofession viticole, est prévu pour une période de 10 ans (2005-2015). Il s'inscrit dans la continuité et en cohérence avec les actions précédemment menées par l'interprofession.

Il s'agit de poursuivre la réduction déjà engagée d'utilisation des produits phytosanitaires, notamment des herbicides; d'orienter le choix des viticulteurs vers des substances compatibles avec la protection de la ressource en eau; de limiter les transferts; et d'amplifier les efforts visant à améliorer les conditions d'utilisation des produits.

Le plan eau est défini à l'échelle de la Champagne, avec une implication prioritaire des équipes techniques d'animation et de conseil dans les bassins d'alimentation de certains captages d'eau potable. Avec l'appui de quelques viticulteurs locaux, les techniciens mettent en place des réunions en salle, des animations sur le terrain et des démonstrations de matériel visant à faire évoluer progressivement les pratiques.

La stratégie proposée par la profession combine la promotion de techniques alternatives à appliquer volontairement et certaines mesures rendues obligatoires. Cette démarche porte indéniablement ses fruits puisque les pratiques s'améliorent progressivement : équipements et réglages des pulvérisateurs, réduction des intrants, enherbement des parcelles et des fourrières, etc. Il convient donc de ne pas se relâcher, de poursuivre et d'amplifier les efforts collectifs pour reconquérir la qualité des ressources en eau et plus largement des différents compartiments de l'environnement.

Sur le territoire de la Vesle Marnaise, les acteurs du territoire (collectivités, agriculteurs, viticulteurs, artisans...) se sont également fédérés localement autour de la signature d'un Contrat global pour l'Eau sur la période 2009-2015. En bref, 58 signataires engagés pour l'atteinte de 7 objectifs par la mise en place d'un programme d'actions ambitieux de 87 millions d'euros en 6 ans. Pour parvenir, ce contrat s'articule autour de 6 volets : eau potable, assainissement, agriculture/viticulture, milieux aquatiques et humides, artisanat/industrie/presseoir et animation/communication.



Territoire du Contrat Global pour l'eau de la Vesle Marnaise

La Chambre d'agriculture de la Marne anime le volet agricole et viticole, son rôle est d'accompagner les exploitants à faire évoluer leurs pratiques mais aussi de rendre compte de ces changements ! Si des progrès ont bien été observés pas question de se relâcher. Les efforts faits doivent impérativement se généraliser pour garantir la préservation des ressources en eau.

Extrait du bilan du volet agri-viticole du Contrat au 31 décembre 2013 :

- % de couverture des sols viticoles du Contrat : 39 %
- Surfaces agricoles engagées dans une Mesure Agro Environnementale dans les Aires d'Alimentation de Captages : 2 450 ha
- Équipements agro-environnementaux acquis dans le cadre du Plan Végétal Environnement : 234 dossiers (matériels de désherbage mécanique, aires de lavage...)

Bien sûr, ce programme d'actions n'est qu'un élément supplémentaire sur la liste des nombreuses démarches menées par la profession en faveur de l'environnement, dont le « Plan Eau » viticole.

Contacts

Directeur de publication : Jean-Christophe INGLARD
 Direction de l'eau et de l'assainissement : 3, rue Arthur DECES REIMS
 Informations : eau.reimsmetropole.fr
 Rédaction et crédits photos : Chambre d'agriculture de la Marne et Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne

Alexandra Bonomelli
 Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne
 ligne directe : +33 (0)3 26 51 50 62
 portable: +33 (0)6 75 83 77 93
 fax : +33 (0)3 26 51 50 97
 alexandra.bonomelli@civc.fr

Isabelle Pannier - Aurélie Claudel
 Animatrices captages
 Chambre d'agriculture de la Marne
 Tél. : 03.26.77.36.36
 isabelle.pannier@marne.chambagri.fr
 aurelie.claudel@marne.chambagri.fr



SYNDICAT INTERCOMUNAL D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA VESLE
S. I. A. B. A. V. E.



Nouveaux Horaires d'ouvertures au public du secrétariat de Mairie

Lundi de 10h00 à 12h00
Mercredi de 16h00 à 18h00
Vendredi de 8h30 à 11h00
Tel: 03.26.03.42.35
Mail: mairie@chignylesroses.info

Recensement Militaire

Les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser à la Mairie, à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir de sa carte d'identité et du livret de famille. L'attestation délivrée sera demandée pour passer des examens ou concours. Il est rappelé que le recensement est **obligatoire** et ne pourra être effectué avant l'âge des 16 ans.



Inscription sur la liste électorale

Les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ainsi que celles qui auront 18 ans avant le 28 février 2015 (qui ne se sont pas faites recensées en Mairie de Chigny) sont invitées à s'inscrire sur la liste électorale **avant le 31 décembre 2014**. L'inscription s'effectue en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



ÉTAT-CIVIL



Mariage : Amandine MAGNIES et Jordan ROCHET le 23 août 2014



Naissance : Maxence TRITSCH né le 08 mai 2014, fils de Mélanie PFAFF

et de

Mickaël TRITSCH

Agence Postale de Chigny-les-Roses



Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 8h45 à 11h15

Tél : 03 26 07 37 74

Email : ap511520@orange.fr

Les tarifs du courrier augmenteront en moyenne de 7 % au 1er janvier 2015.
La lettre prioritaire 20 g passera de 0,66 à 0,76 € et la lettre verte 20 g de 0,61 à 0,68 €.

Voici une sélection de beaux timbres philatéliques en vente dans votre APC pour vos envois principalement en France :

- Baccarat au prix de 0,61 €, 1,02 € et en bloc de 5 timbres à 3,05 €
- Salon philatélique de printemps Clermont-Ferrand 20 g au prix de 0,61 €
- Rafle (6 avril 1944) des enfants juifs d'Izieu 20 g au prix de 0,61 €
- Timbre passion 2014 - Aliénor d'Aquitaine Poitiers – Vienne 20 g au prix de 0,61 €
- Institut de France 20 g au prix de 0,61 €
- Boulogne-sur-mer, Pas-de-Calais 20 g au prix de 0,61 €
- Coaraze, Alpes-Maritimes 20 g au prix de 0,61 €
- Diptyque Jean Jaurès 1859-1914 (1 x 0,61 € + 1 x 1,02 €)
- Charles Péguy 1873-1914, lettre verte 100 g à 1,55 €
- 50 ans Inserm 20 g au prix de 0,66 €
- La Marquise de Pompadour 1721-1764, 20 g au prix de 0,66 €
- Martyrs de Tulle 20 g au prix de 0,66 €
- Mobilisation générale 2 août 1914 20 g au prix de 0,66 €
- 20 ans du lien fixe sous la Manche (Eurotunnel, 1994 – 2014) 20 g au prix de 0,66 €
- J.H Naderman Harpe 1797, 20 g au prix de 0,83 € à destination de l'Europe
- Parc Zoologique de Paris 1934-2014, 20 g au prix de 0,98 € à destination du Monde
- Jean Dufy 1888-1964, La Seine au pont du Carrousel lettre prioritaire 100 g au prix de 1,65 €
- Jean Fautrier 1898-1964, Les boîtes de conserve (1947), 100 g à 1,65 €
- Caroline Aigle (1974 - 2007) au prix de 3,55 €
- Carnet de 12 timbres lettre verte 20 g La nouvelle France industrielle à 7,32 € *nouveauté*
- Carnet de 12 timbres lettre verte 20 g Les vaches de nos Régions à 7,32 €
- Carnet de 12 timbres lettre verte 20 g Féerie astrologique à 7,32 €
- Carnet de 12 timbres lettre verte 20 g Les sens : l'odorat à 7,92 € *nouveauté*
- Carnet de 12 timbres lettre prioritaire 20 g Art Gothique en France à 7,92 €
- Carnet de 12 timbres lettre prioritaire 20 g Dynamiques à 7,92 €
- Bloc de 8 timbres lettre verte Jeux équestres mondiaux FEI 2014 en Normandie à 6,52 €

CCAS

Tout d'abord merci à toutes les personnes qui, fidèlement, répondent à notre invitation du jeudi après-midi de 14 à 17 h. On joue toujours, on parle un peu mais on vit surtout un bon moment de convivialité.

Pourquoi pas plus de personnes nous rejoignent ? Le lieu est pourtant agréable, 19 rue Georges Legros dans la salle de convivialité de la Roseraie. Il y fait bon et on repart toujours avec le sourire !

Alors on vous y attend : un café, une tisane, un gâteau d'anniversaire sont partagés avec joie.

En ce moment nous préparons Noël. Le goûter de nos têtes blanches aura lieu le vendredi 12 Décembre à partir de 16 h 00. Le père Noël nous rejoindra avec les enfants à partir de 17 h 00. Nous vous attendons nombreux.

Nous envisageons aussi de créer une bibliothèque...nous sommes dans l'achat des rayonnages. Les livres attendent déjà et des personnes se sont portées volontaires pour tenir une permanence : il n'y a plus qu'à mettre au point les statuts, les horaires...

A bientôt, au plaisir de vous accueillir !

Annie Coquet

L'ADMR – Aide à Domicile en Milieu Rural

L'ADMR continue d'être au service des habitants de nos villages, qui ont besoin des services qu'elle offre, et qui en font la demande.

Ainsi, actuellement, l'ADMR procure des services de diverses natures à 7 familles de notre village. Par ailleurs, et en parallèle, le Service de Portage de Repas est opérationnel et certains habitants en bénéficient également.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée pour transmettre un grand merci aux Chignotines et Chignotins, les remercier de leur accueil et de leur générosité témoignée lors des ventes des calendriers et des fleurs (cette année, en Mars).

Je profite de cette page pour vous annoncer que **notre traditionnel Loto aura lieu le 15 Novembre 2014 à 18h30 au Caveau de Verzenay.**

Vous y êtes cordialement invités.

Vous pouvez compter sur l'ADMR, l'ADMR compte sur vous. Merci.

Marie-Claude Huvet
Tél. 03 26 03 40 97

Confrérie et Comité de Saint Vincent.

La première réunion pour l'organisation de la Saint Vincent a eu lieu le lundi 20 Octobre.
Les membres du Comité 2015 sont : Rosa Castijello et Michel Bourin, Céline et Ludovic Dumont, Sandrine et Vincent Gerlier, Angélique et Frédérique Chossenotte, Bénédicte et Cyril Lefer, Séverine et Bertrand Naudet.

La date de notre fête est fixée au **Samedi 24 Janvier 2015.**

Cette année une délégation de Chigny les Roses participera au défilé et aux cérémonies de l'Archiconfrérie à Epernay. Un effort pour porter le costume traditionnel sera entrepris.

Si vous avez des personnes à récompenser et à honorer par un diplôme, faites le savoir rapidement afin de les inscrire pour les documents auprès de la Corporation des Vignerons ; de même si vous avez obtenus des médailles ou des citations pour vos différentes cuvées.

Merci d'avance.

Jean Pierre Rafflin

Corps des Sapeurs Pompiers

2014 a été une année assez tranquille hormis des sorties pour nos amies les petites guêpes et quelques secours à personne.

Nous allons bientôt pouvoir rentrer notre camion dans le bâtiment de la cour des Ecoles.

Nous sommes toujours en attente de candidatures de personnes volontaires pour venir renforcer nos effectifs.

Prochainement nous passerons parmi vous pour vous proposer notre calendrier 2015.

Merci d'avance pour votre bon accueil.



Ensemble vocal La Roseraie

Notre nouvelle saison est repartie depuis la mi-septembre. De nouvelles voix sont arrivées : la chorale compte désormais une trentaine de participants. Partie avec treize choristes seulement la première saison, ce chiffre nous a porté bonheur !!!

Une nouvelle chef de chœur est à notre pupitre : Sylvie Herbert de Rilly la Montagne à qui nous souhaitons la bienvenue. Les répétitions sont toujours le mardi soir à 20 H 30, espace Jean Guy.

Plusieurs concerts sont prévus, les dates restent à définir... mais vous pouvez déjà réserver celle de notre **concert de fin de saison** qui aura lieu le jour de la Fête de la Musique le **21 Juin 2015.**

Pascal Jorez

Section locale du syndicat des vignerons.

La vendange 2014 restera vraisemblablement comme la récolte la plus chaude : un aperçu des vendanges sous les tropiques avec des moûts flirtant avec les 27 degrés (Celsius bien-sûr) !
Finalement la qualité et la quantité augurent d'un beau millésime. Qui l'aurait prédit vu le mois d'Août aussi triste et déplorable ?

Triste et déplorable, deux mots qui peuvent servir de qualificatif à notre économie et à ceux qui la dirigent.

A ce sujet une manifestation a eu lieu le 5 novembre dernier à Châlons en Champagne où la mobilisation de nombreux viticulteurs a démontré l'inquiétude de notre profession.

Enfin, restons optimistes et souhaitons nous de bonnes ventes de fin d'année ainsi que d'excellentes fêtes.

Benoit Tixier

Tennis Club de Chigny les Roses

Le nombre d'inscriptions pour la saison 2014 – 2015 est en progression avec 37 cotisants, dont 11 jeunes de moins de 14 ans, très bonne chose pour l'avenir du club.

Mais malgré le nombre de membres et l'arrière-saison propice à la pratique de notre sport le cours est trop souvent inoccupé.

Peut-être pourrions-nous organiser quelques rencontres inter-clubs au printemps prochain ou d'autres manifestations ? Toutes les suggestions pourront être étudiées. Merci.

Claude Doreau

L'Atelier



L'Association l'Atelier ouvre une section vannerie

*Depuis le 1^{er} octobre 2014, l'association l'Atelier a ouvert une section vannerie.
Les apprentis vanniers se retrouvent le samedi matin de 9h00 à 12h00 tous les 15 jours
à l'espace Jean Guy pour mettre en pratique les cours dispensés par
Valérie Hennechart, vannière professionnelle.*

*Venez nous rejoindre et nous seront heureux de vous accueillir pour vous faire découvrir
l'art de tresser l'osier et le rotin, dans une ambiance amicale et conviviale.*

Contact

Chantal JEUNIEUX BERNARDINI

Tel : 06.20.29.24.13

Mail : asso.lateliervannerie@gmail.com

Le Comité des fêtes

Cette année, le soleil était au rendez-vous, ainsi que les participants comme toujours...
Merci à tous.

Comme chaque année, le comité des fêtes à besoin de bénévoles pour perdurer.
Toute participation sera la bienvenue.
L'assemblée générale aura lieu à la salle du comité des fêtes le
Vendredi 27 Mars 2015 à 18h30.

DATES A RETENIR

- ***Vendredi 12 Décembre 2014 : Noel des enfants et des aînés.***
- ***Samedi 14 Mars 2015 : Bal « Années 80 à nos jours »***
 - ***Samedi 4 Avril 2015 : Chasse aux œufs***
 - ***Dimanche 3 Mai 2015 : Brocante***
- ***Samedi 6 et Dimanche 7 Juin 2015 : Fête Patronale***
- ***Dimanche 21 Juin 2015 : Fête de la musique***
- ***Lundi 13 Juillet 2015 : Fête Nationale***



En espérant vous voir bientôt. MERCI.

Les Anciens Combattants

A Chigny, ce 11 Novembre a eu une certaine particularité au Monuments aux Morts.

Notre porte drapeau, Mr Gérard Dumont titulaire porteur depuis de nombreuses années va laisser sa place à Mr Guy Gerlier.

Vous avez été très nombreux à cette manifestation de transmission et à chanter la Marseillaise.

Le Djebel : le 5 Décembre c'est à Mailly que sera commémoré le souvenir des victimes de la guerre d'Algérie avec un programme qui diffère peu des années précédentes.
Retenez cette date, vous recevrez l'imprimé du Comité dans votre boîte à lettre.

Jean Claude Naudet

Cérémonie du 11 Novembre

De nombreux Chignotins ont participé au dépôt de gerbe au monument aux morts et à l'inauguration de la salle de convivialité de la Roseraie.



Passation du port du drapeau

A l'occasion du 11 Novembre, lors du vin d'honneur, a eu lieu la cérémonie de changement de porte drapeau de notre commune.

Le président des anciens Combattants Jean-Claude Naudet a officiellement transmis le drapeau à Mr Guy Gerlier. Il en a profité pour remercier Mr Gérard Dumont qui officiait depuis 21 ans. Voici quelques extraits de son discours :

« Mon ami, je veux te remercier pour toutes ces années où tu as porté notre drapeau des A.C. de Chigny les Roses, au village et aux alentours avec tes amis du Djebel. » « C'est à la suite du décès de ton copain Michel Fournier que René Jorez notre ancien président t'en donna la charge. » « Jamais tu n'as manqué une manifestation : en 2012 tu es honoré de la médaille des portes drapeaux de la Marne. » « J'associe ton épouse Bernadette à qui je remets ce bouquet ».

« Je suis satisfait que mon ami Guy Gerlier accepte de prendre ta place, alors je te laisse le soin de lui donner toutes les consignes. Merci Gérard pour ton dévouement. »



École maternelle de Chigny

Le 7 Octobre dernier, nous sommes allés voir le conte musical du « Vilain Petit Canard » dans la salle des fêtes de Mailly-Champagne.

C'est l'histoire d'un caneton qui est chassé par sa maman car il n'est pas comme les autres. Il part donc à l'aventure pour rechercher qui il est. Finalement il découvre qu'il était différent des autres car c'est bébé cygne, et il se trouve donc une nouvelle famille !

Le conte était joué et chanté par deux artistes. Nous avons beaucoup aimé ce spectacle !



Les élèves de l'école maternelle de Chigny :

Les élèves de l'école maternelle de Chigny-les-Roses

MAELIS
LUCIE
ELISA
EMMA
VICTOR
EVAN
LILOU
ELLIE
HUGOLIN
ENZO
RAPHAEL N.

ANAËL
MAXIME
ERWAN
MALOU
RAPHAËL

MÉLUSINE
CLEMENT
JOHAN



Accueil de loisirs - 1, 2, 3 Rilly

Cette année encore l'association 1,2,3 Rilly accueille vos enfants de la petite section au CM2 les mercredis après-midis (la cantine est assurée par l'intercommunalité dans les locaux de l'école primaire de Rilly, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs sont ensuite pris en charge par nos animatrices) ainsi que pendant les vacances scolaires (juillet et la première semaine de chaque petites vacances sauf celles de Noël) et propose tout au long de l'année différentes activités.

Nous vous rappelons également que nous pouvons venir chercher directement vos enfants à la cantine de l'école de Rilly pour les amener à l'accueil de loisirs.

Les enfants fréquentant l'accueil de loisirs les mercredis de l'année passée ont pu participer fin juin à la sortie au zoo de Vincennes qui leur était proposée.

Pour cette année le mois de juillet a permis aux enfants de profiter de différentes activités autour de 2 thèmes : la fête foraine pendant la 1ère quinzaine et les aventuriers durant la seconde quinzaine.

Durant la 1ère semaine de juillet les enfants ont effectué un mini stage de hip hop, une course d'orientation et ont joué les apprentis cuisiniers avec la réalisation de crêpes et de pommes d'amour.

Durant la 2nde semaine, la découverte de plusieurs sports a été proposée aux enfants : ultimate, kingball, shakaball ainsi qu'une sortie très appréciée à Nigloland.

Pour la 3ème semaine, les plus grands (pour les 8/12 ans) ont pu bénéficier d'un séjour de 4 jours à Haybes sur Meuse où ils ont pu découvrir les joies de l'accrobranche ainsi que des sports nautiques. Les enfants étaient ravis et sont prêts à renouveler l'expérience l'année prochaine. Pour les autres enfants restés à l'accueil de loisirs une sortie piscine chez Mr et Mme Delaunoy ainsi qu'une veillée "ombres chinoises" ont été réalisées.

Pour la dernière semaine, sorties vélo, paint-ball et accrobranche ont rythmé la semaine.

Les enfants durant ce mois ont également profité de sorties en forêt, au parc de jeux de Rilly, au terrain de foot, et chaque semaine 2 pique-niques ont été proposés.

La fête de l'accueil de loisirs a été réalisée sur le thème de la fête foraine pour le plus grand bonheur des enfants mais aussi des parents. Les enfants ont réalisé eux-mêmes différents stands et ont invité leurs parents à venir s'amuser avec eux : stands maquillage, loterie, tir au ballon, barbes à papa, chamboule tout,

Les vacances de la Toussaint se sont déroulées sur le thème des "Arts Urbains" avec entre autre un mini-stage de hip hop, les enfants se sont également initiés aux graffitis.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires et surtout venez nombreux.

Nous vous rappelons également que les enfants ont la possibilité de fêter leur anniversaire à l'accueil de loisirs sur le thème de leur choix.

Accueil de loisirs 1,2,3 Rilly

Association Familles Rurales

7 rue Gambetta

51500 Rilly la Montagne

Tel: 07.86.89.54.28

Mail: 1-2-3rilly@orange.fr

Site@: www.famillesrurales.org/123_rilly



Société de chasse de Chigny-les-Roses

Dates des jours de battue :

Dimanche 30 novembre 2014 à 8h00

Samedi 13 décembre 2014 à 11h30

Lundi 29 décembre 2014 à 8h00

Samedi 10 janvier 2015 à 8h00

Dimanche 25 janvier 2015 à 8h00



Les Arts Culinaires

Mousse de jambon au Porto.

Il vous faudra : 250 grammes de jambon blanc
50 grammes de jambon sec
20 grammes de beurre
150 grammes de Mascarpone
10 centilitres de crème liquide
1 oignon et 1 pomme
1 centilitre de porto – du sel – du poivre.



Commencer par éplucher l'oignon, la pomme, puis les râper.
Les faire revenir dans les 20 grammes de beurre pendant 5 minutes.
Couper les jambons en lanières et les mixer avec le Porto.
Ajouter pomme, oignon, Mascarpone, sel et poivre.
Battre la crème en Chantilly et mélanger le tout.
Mettre au frais jusqu'au lendemain et servir avec du pain grillé. Bon appétit !

S'il te plaît... dessine-moi une école !

Voici deux mois que les élèves de l'école Ste Jeanne d'Arc ont fait leur rentrée.

Les copains se sont retrouvés, les nouveaux élèves ont été accueillis pour partager ensemble une nouvelle année. Le choix a été fait, après plusieurs conseils d'établissement de rester sur la semaine de quatre jours. Cependant, toute l'équipe pédagogique a beaucoup travaillé avec l'aide également de spécialistes sur les rythmes chrono biologiques des enfants : les emplois du temps sont adaptés aux phases d'apprentissage dans la journée, le respect du rythme des enfants, un accueil échelonné le matin, ont permis aux 80 enfants de l'école de vivre un début d'année serein.

Les arts, le sport, la culture l'ouverture sur une langue étrangère font partie intégrante de la pédagogie de l'école permettant de beaux projets cette année.

La Grande Guerre : les classes de CM vont aller à Verdun découvrir in situ à travers leurs visites les conditions de vie des soldats de la guerre 14, et les champs de bataille.



Le 15 décembre toute l'école partira à Paris, au Théâtre Bobino, pour aller voir la pièce de théâtre du Petit Prince. Ceci permettra d'être la trame pour une étude du livre en classe mais également pour le travail hebdomadaire que les enfants vont mener avec Caroline, leur professeur de théâtre. Cette œuvre va servir de fil rouge en vue de la représentation théâtrale lors de la kermesse fin juin.

Mi-mars, l'école va vivre au rythme de la St Patrick : en partenariat avec une association de Normandie, les élèves vont participer à une semaine entière d'immersion à la langue anglaise en particulier à l'anglais américain.

Pouvoir apporter sur le temps d'une semaine scolaire classique une solution d'entraînement à la pratique d'une langue étrangère pour des groupes d'enfants de l'école élémentaire.



Les classes des élèves les plus jeunes seront invitées à participer à des activités en parallèle, notamment, lors d'ateliers de chants ou de travail manuel ou d'arts plastiques.

A la fin de la semaine, les parents seront invités à voir les créations des élèves et à assister à la présentation de saynètes ou petite pièce de théâtre, chants que les élèves joueront en anglais.

Le 19 avril 2015, les enfants de l'école donneront un concert en l'église Ste Bernadette de Tinquieux, avec la chorale des Fous Chantants. Tous les deux ans, l'école s'associe avec une chorale d'adultes de la région pour donner un concert. Cette année, c'est la chorale de Bétheny qui va s'unir aux enfants pour un beau partage musical. Les enfants commencent déjà à apprendre les morceaux pour en donner le meilleur.

Des rencontres sportives auront lieu également, cette année avec l'école Ste Madeleine de Reims. Les enfants ont également participé à la course d'endurance le 11 octobre dernier au parc de Champagne. Cette rencontre sportive, organisée cette année par 4 écoles de Reims et des environs dont l'école Jeanne d'Arc, a permis à 2500 élèves des écoles catholiques de se rencontrer et de courir ensemble mais également aux parents et amis qui le souhaitent de les accompagner dans leur effort.



Voilà une année riche en émotions et en ouverture sur le monde que l'équipe enseignante est ravie de faire vivre aux élèves avec le soutien des deux associations de parents de l'école l'APEL et l'OGEC.

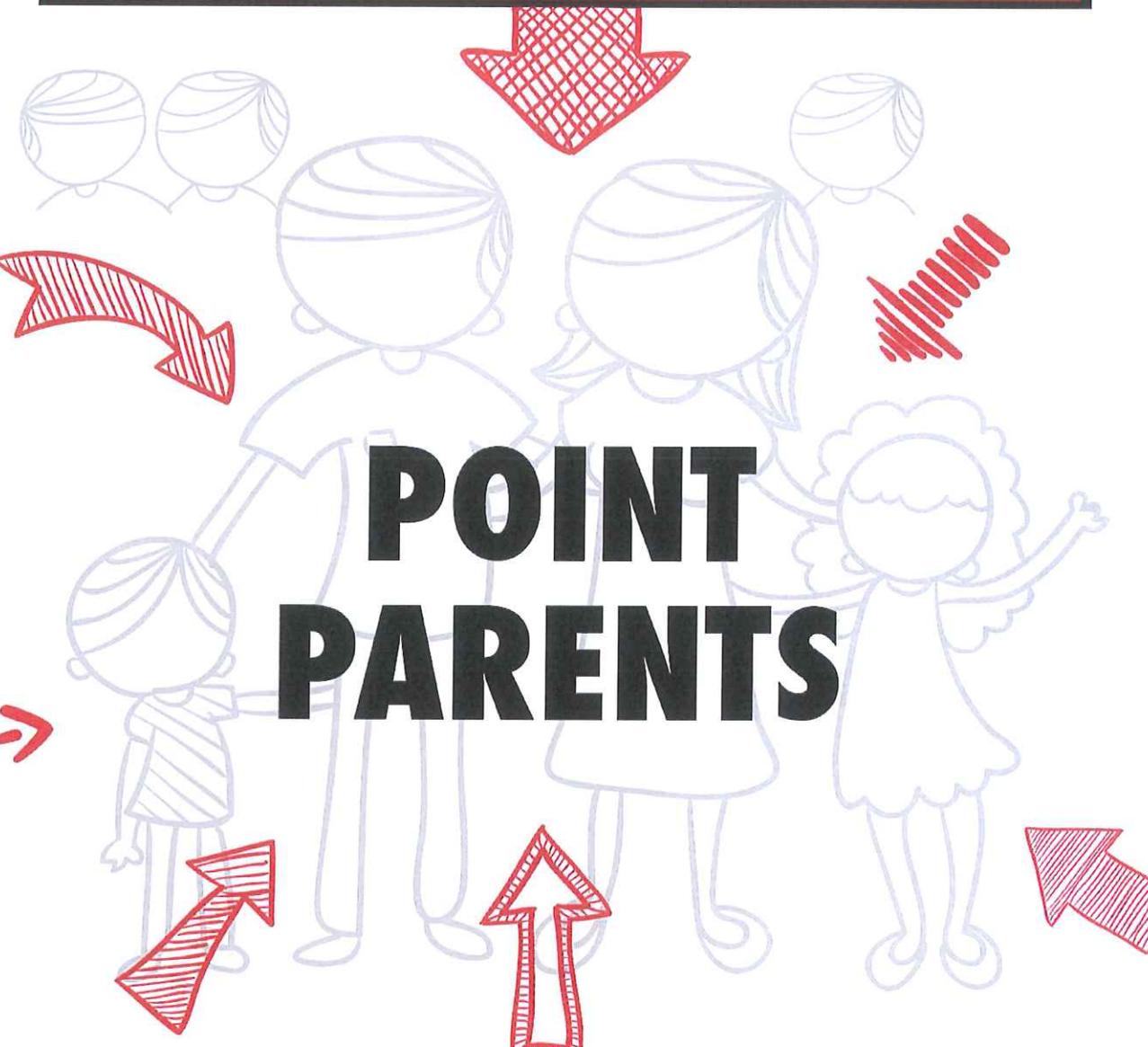
Les portes ouvertes de l'école auront lieu le samedi 21 mars de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : n'hésitez pas à venir nombreux visiter l'école. Si vous souhaitez d'autres renseignements vous pouvez contacter Mme Delarue au 03 26 03 43 65.

Isabelle Delarue

Comment mieux comprendre et échanger
à propos de nos enfants, petits ou grands

Des rencontres les samedis après-midi de 15h à 17h

LUDES le 29 novembre 2014 Salle des fêtes



POINT PARENTS

Un projet porté par la Communauté de Communes Vesle & Coteaux de la Montagne de Reims
Proposé et dirigé par **Mireille Lamiral-Dupouy**, psycho-sociologue, philosophe et auteure.

Première rencontre **LA PARENTALITÉ**

C'est facile d'être parent ? Plus dur qu'avant...



Entrée gratuite - places limitées

Inscription conseillée : contact@ccvcmr.fr
03 26 49 19 06

Les thèmes suivants

L'apprentissage, le 14 mars 2015 à Verzy
Les rythmes, le 30 mai 2015 à Sept Saulx

Les Faux (hêtres tortueux) de Chigny

Nous avons la chance de posséder sur le territoire de Chigny, de véritables faux, comme ceux de Verzy.

Récemment, il en a été découvert un, à terre par un promeneur. Hélas, le temps, la maladie ont eu raison de celui-ci. Une visite sur place a permis de constater la mort naturelle du hêtre. Mais quelle est l'origine de ce hêtre à l'allure insolite :

Les hêtres tortillards font partie de la famille des Fagacées tout comme les hêtres communs. Mais ils s'en distinguent par leur silhouette très particulière.

Ce hêtre se reconnaît à :

- son tronc tortueux
- ses branches tordues, horizontales ou retombantes
- son port en forme de parasol
- sa petite taille (il dépasse rarement les cinq mètres de haut).

Cet arbre à l'allure fantasmagorique est rare. On en recense quelques milliers à peine, en Allemagne, en France, au Danemark et en Scandinavie. Il s'agit pourtant d'un arbre robuste capable de supporter le froid jusqu'à -20° et de vivre 300 ans ! Il pousse souvent à mi-ombre, bien caché dans les hêtraies.

Si vous voulez admirer des hêtres tortillards dans leur environnement naturel, sachez que nous avons la chance de posséder en France la plus grande réserve mondiale de ces

arbres étonnants !

Ce nom de "fau" est un mot ancien pour désigner le hêtre (usité en français jusqu'au XVIIIe siècle).



Heureusement, il existe d'autres hêtres non malade que l'on peut découvrir en forêt.



Hêtre tortueux à terre suite à maladie



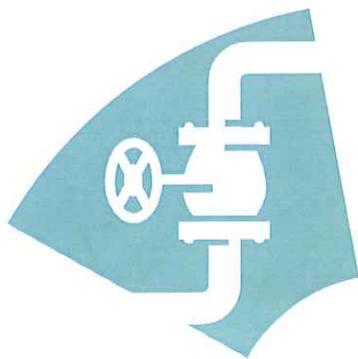
Le fau se reconnaît à :

- ◆ son tronc tortueux
- ◆ ses branches tordues, horizontales ou retombantes
- ◆ son port en forme de parasol
- ◆ sa petite taille (il dépasse rarement les cinq mètres de haut).

Réseau d'eau potable de Chigny les Roses, débit des sources :

L'alimentation en eau potable de notre commune provient de plusieurs captages situés sur le territoire communal. Ces captages ont pour noms : **la Pissotte, le Petit Sourdon, le Grand Sourdon, la Gavette et le Parlement**. Ce dernier n'est plus utilisé car son débit était jugé trop faible. La consommation moyenne journalière est de 140 M3 hors vendanges. Durant la saison viticole, la volumétrie augmente et avoisine les 250 M3, nous devons donc acheter de l'eau à Veolia.

Date de relevé : 10-oct-14	Saut de 10 litres / secondes	M3 par jour	Total en M3
Gavette	11	79	195
Grand Sourdon	26	33	
Petit Sourdon	34	26	
Pissotte	15	58	pas incluse
Parlement	35	25	



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 1920

Le conseil municipal s'est réuni le 25 janvier 1920 sous la présidence de M. Paque Achille, adjoint.

En raison des inconvénients que présente l'absence du facteur, il est décidé que M. Crevet Frédéric sera chargé d'aller chercher le courrier au bureau de poste à Rilly et d'en faire la distribution moyennant une rétribution de 5 frs pour chaque dimanche.

Le service d'annonces pour le compte de la commune sera assuré pendant l'année 1920 par M. Watier Albert moyennant une rétribution de 80 frs.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 FEVRIER 1920

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Paque Achille, adjoint.

Considérant que la suppression du courrier le dimanche nuit considérablement aux intérêts des habitants.

Vu le grand nombre de réclamations entendues à ce sujet, décide de demander à l'autorité compétente le rétablissement de la distribution du courrier postal le dimanche.

M. l'adjoint demandera à M. le receveur des postes à Rilly s'il n'est pas possible de faire distribuer les lettres à Chigny de meilleure heure, le facteur suppléant passant plus tard que de coutume.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 1920

Le conseil municipal s'est réuni le 31 mai 1920 sous la présidence de M. Georges Legros, maire.

Mme Chauvet-Thoumy, gérante de la cabine téléphonique étant démissionnaire, M. le maire propose pour la remplacer Mme Vve Lorson dont la candidature est agréée par le conseil.

En vue de l'érection du monument commémoratif aux enfants de Chigny morts pour la France, M. Gadiot Louis, propriétaire, offre un terrain situé route de Rilly attenant à sa propriété.

Touché des sentiments de M. Gadiot, le conseil accepte le don et à l'unanimité, vote des remerciements chaleureux à son auteur.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 1920

Le conseil municipal s'est réuni le 23 juin 1920 sous la présidence de M. Georges Legros, maire.

Le conseil fixe à 0,25 frs le port à domicile des dépêches (messages et avis d'appels).

Il vote une subvention annuelle de 100 frs à la gérante du téléphone.

La cabine téléphonique sera fermée le dimanche matin, néanmoins le service sera assuré à tour de rôle par les abonnés. Les dépêches seront envoyées qu'en cas d'extrême urgence.

LA VIGNE EN CHAMPAGNE en 1904

ASSOCIATION VITICOLE CHAMPENOISE – Concours de greffage.

Les concours de greffage institués par l'association viticole champenoise ont fonctionné depuis deux ans. En 1902, sept syndicats ont organisé un concours de greffage ; l'année dernière, quinze syndicats ont présenté à la commission nommée par l'association viticole champenoise, cent douze concurrents ; il y a lieu tout lieu de penser que cette année les concours seront encore plus nombreux.

Les syndicats, même ceux des pays qui sont encore peu atteints par le phylloxera, comprennent toute l'importance de ces sortes de concours qui ont pour but de préparer dans le pays même des greffeurs habiles pour le cas où la reconstitution deviendrait indispensable. Le règlement, qui a été modifié, se trouve reproduit ci-après :

REGLEMENT

I - Les syndicats qui désireront organiser un concours de greffage et profiter des prix offerts par l'association viticole champenoise devront en prévenir le président de l'association avant le 1^{er} mars de chaque année.

II - Pourront prendre part aux concours primés par l'association viticole : les propriétaires-vignerons syndiqués, ainsi que leurs enfants non établis.

III - Les greffages effectués par chaque concurrent devront porter sur 1 000 greffes au moins. Les pépiniéristes sont exclus du concours.

Seuls les greffons de pinots fins, noirs et blancs, sont admis à concourir.

IV - Toutes les opérations du greffage devront être faites au domicile du concurrent et par ses propres moyens.

V - Le concours, ouvert le premier mars sera clos le 15 décembre, après l'arrachage des greffés soudés et la vérification du pourcentage en premier choix.

VI - Le concours sera suivi et les propositions de prix seront faites par une commission nommée par chaque syndicat et, d'autre part, par un ou plusieurs des délégués de la commission viticole champenoise pour les concours de greffage.

VII - Le concours portera moins sur la proportion des reprises que sur les bonnes soudures et la qualité intrinsèque des greffes au point de vue du vignoble auquel elles sont destinées.

VIII - Toutes les opérations du concours de greffage seront régulièrement mentionnées par la commission du syndicat viticole sur une feuille spéciale qui lui sera remise par l'association viticole champenoise ; Cette feuille devra toujours être tenue à jour par la commission du syndicat et mise à la disposition des délégués de l'association qui y mentionneront leurs observations à la suite de chaque visite d'inspection.

Question :

Jusqu'au XVIII^{ème} siècle, le Champagne était une boisson décriée. Pourquoi ?

Sous l'effet de la pression du gaz, il arrivait que des bouteilles de champagne explosent dans les caves. Au Moyen Age, les vignerons avaient attribué ce phénomène au Malin et avaient surnommé le Champagne « vin du diable » ou « saute-bouchon ».

Nouvelles diverses.

Passage d'une vétérante dans notre village appartenant à des gens de Trépail.
Peugeot 201 1930



Photo : JP Chairon

Le retour des chevaux dans le vignoble.



Photos : JP Chairon

Liste des associations du village.

ADMR. Marie Claude Huvet. 02 26 03 40 97
Amical des chasseurs. Jacky Bourin. 06 70 68 64 14
ASA. Jean Pierre Lepitre. 03 26 03 41 31
Atelier vannerie. Chantal Jeunieaux Bernardini. 06 20 29 24 13
AVC correspondant. Jany Rouspy. 03 26 03 45 10

CCAS. Annie Coquet. Mairie. 06 23 31 46 67
Comité des Fêtes : David Durbecq. 06 73 07 56 37
Confrérie de Saint Vincent. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23
Conseil Municipal. Mairie. 03 26 03 42 35

Coopérative Scolaire. Bénédicte Lefer. 03 26 03 43 03
Coopérative Viticole. Denis Rafflin. 03 26 61 12 84
Ensemble vocal La Roseraie : Pascal Jorez : 03 26 46 95 90

Les Ecoles. 03 26 03 42 79
La Chorale Paroissiale. Mlles Legros. 03 26 03 42 02
La Paroisse. Michel Cossy 03 26 03 44 28
La Section Locale SGV. Benoit Tixier 03 26 03 42 61

L'écho des Chignotins. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23
Tennis Club. Claude Doreau. 03 26 03 40 49
Les Anciens Combattants. Jean Claude Naudet. 03 26 03 10 94
Les Sapeurs Pompiers. Frank Philippart 06 08 51 87 32
Site Internet Chigny. Patrice Derue. <http://www.chignylesroses.info>

Activités du village: Rappel des dates

Vendredi 12 Décembre 2014 : Noël des personnes âgées et des enfants.

Vendredi 9 Janvier 2015: Vœux du maire. Espace Jean Guy.

Samedi 24 Janvier 2014 : Célébration de la Saint-Vincent

**Vendredi 30 Janvier 2015 : Passage du rallye de Monte Carlo
entre 19 h 00 et 21 h 30.**

Mardi 17 Mars 2015 : repas des Aînés.

Samedi 4 Avril 2015 : Chasse aux œufs.

Dimanche 3 Mai 2015 : Brocante.

Samedi 6 et dimanche 7 Juin 2015 : Fête Patronale

Dimanche 21 Juin 2015 : Fête de la Musique.

Lundi 13 Juillet 2015 : Fête Nationale